

Charleroi veut Brussels Airlines

- Publié le Lundi 18 février 2008 (No 41) dans Le Soir, page 7, édition Namur/Luxembourg.

437 mots dans cet article

Auteurs: GERARD,PAUL

Aéroports Si l'option « low cost » de Zaventem irrite Brussels Airlines, il y a BSCA...

En officialisant il y a dix jours la construction d'ici 2009 d'un terminal dédié aux vols à bas tarifs (« low cost »), la direction de Brussels Airport avait-elle imaginé qu'elle fâcherait à ce point Brussels Airlines ? L'idée de l'ex-Biac, privatisée en 2004, c'est d'attirer à elle plus de compagnies low cost, courtisées pour leur insolente croissance. Mais à ce stade, l'annonce a surtout déclenché l'ire de sa première partenaire, Brussels Airlines assurant à Zaventem un passager sur trois (5,8 millions sur 17,8).

Ce qui agace la compagnie née du mariage entre SNBA et Virgin Express, c'est de voir passer sous son nez les avantages promis à ceux qui opéreront via ce terminal « low cost », en particulier un rabais annoncé de 6 euros sur la taxe passager. Brussels Airlines craint de ne pas remplir les conditions d'accès à la nouvelle jetée, dont un temps de rotation maximal de 30 minutes entre atterrissage et décollage, « *ce qui est impossible dans l'aéroport de base d'une compagnie où se font le plein de carburant, le nettoyage et le ravitaillement* », situe Geert Sciot, chargé de la communication pour la compagnie. Brussels Airlines n'aurait donc pas droit à la taxe light « *alors que 70 % de nos 5,8 millions de passagers achètent un ticket B Light, aux tarifs comparables au low cost.* »

Jugeant que « *Bruxelles est très chère avec sa taxe de 25 euros* », les compagnies belges réunies au sein de la Belgian Air Transport Association refusent toute discrimination. Samedi dans *La Libre Belgique*, Etienne Davignon, président de SN Airholding, maison mère de Brussels Airlines, insistait : « *Brussels Airport démontre qu'elle a de l'argent à investir au profit des compagnies low cost, qu'elle fasse de même pour celles qui assurent des vols long-courriers, lesquels sont son principal créneau.* » Ces sorties ne sont pas passées inaperçues côté wallon, où le ministre chargé des Aéroports André Antoine (CDH) s'est dit dimanche dans *La Dernière Heure* prêt à accueillir Brussels Airlines à... Brussels South Charleroi Airport. « *Brussels Airlines doit venir à Charleroi*, dit-il. La taxe carolo étant de 2,2 euros, elle y « *gagnerait des dizaines de millions* ».

« Rien n'est exclu »

Réaliste ? « *Rien n'est exclu*, répond Geert Sciot, annonçant une décision « *pour les semaines à venir* ». L'option de tout déménager à Charleroi ne tient pas la piste pour une compagnie vivant aussi de ses long-courriers et de sa clientèle d'affaires. Mais y faire décoller quelques vols touristiques européens est par contre « *possible* ».

Pas de photo associée à cet article.